

# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien intermédiaire à l'audio	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

## SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien intermédiaire à l'audio assure la formation des techniciens à l'audio, ainsi que la mise en oeuvre et l'exploitation tant au point de vue technique qu'artistique des dispositifs d'enregistrement, de diffusion et de reproduction sonore.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Assure la formation de son groupe:
  - a) Initie les nouveaux employés, les conseille, les dirige dans l'accomplissement de leurs tâches et participe à leur évaluation.
  - b) Vérifie régulièrement le travail, s'assure du respect des normes établies et informe son supérieur de tout problème rencontré.
  - c) Collabore à l'élaboration de nouvelles méthodes de travail afin de maximiser le rendement des opérations et initie les techniciens à l'audio en conséquence.
  - d) Forme ou participe à la formation, au perfectionnement et au recyclage de son groupe en matière d'opérations, de méthodes de travail, etc.
2. Participe à la recherche et à l'analyse des besoins d'équipement en vue d'acquisitions futures.
3. Exécute les tâches de technicien à l'audio.
4. Effectue toute autre tâche de même nature ou d'ordre général demandée par son supérieur immédiat ou nécessitée par ses fonctions.



# EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Technicien intermédiaire à l'audio	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

## FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audio-visuels.

## EXPÉRIENCE

- Posséder cinq (5) années d'expérience comme technicien à l'audio.

## CONNAISSANCES

- Connaissances en musique.
- Connaissance en informatique.
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.

---